

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIISSON**

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit Avril, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Étaient présents (15) : : BARTHES Daniel, REY Philippe, GABAUDE Chantal, BAGNATI Sylvain, VIALLES Gisèle, MAS Dominique, REYNES Jacqueline, ESTAQUE Isabelle, GALINIER Norbert, VALETTE Céline, MORLIERE Ludovic, CABROL Emilie, Jean Remi ANTON, Dionisio Alain, TOURNIER DEGRYSE Marie Noëlle,

Absents :

Votants : (15)

Secrétaire de séance : GISELE VIALLES

DELIBERATION 2026-23

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

VU les articles L1612- 2 et L1612-8 du Code général des collectivités territoriales sur la composition du budget primitif des communes

VU l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales sur la note brève et synthétique sur les informations essentielles

Monsieur le Maire présente le budget primitif pour la commune

FONCTIONNEMENT – DEPENSES				FONCTIONNEMENT - RECETTES			
Ch.	011	Charges à caractère général	394 300.00 €	Ch.	002	Résultat d'exploitation reporté	113 781.34 €
Ch.	012	Charges de personnel	536 500.00 €	Ch.	13	Atténuations de charges	11 500.00 €
Ch.	014	Atténuations de produits	2 000,00 €	Ch.	70	Vente de produits	62 000.00 €
Ch.	023	Virement à la section d'inv.	111 621.34€	Ch.	73	Impôts et taxes	23 000.00 €
Ch.	65	Autres charges de gestion courante	138 600.00 €		731	Fiscalité locale	713 500.00€
Ch.	66	Charges financières	35 000,00 €	Ch.	74	Dotations et participations	269 940.00 €
Ch.	67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €	Ch.	75	Autres produits de gestion courante	30 500.00 €
Ch.	68	Dotations aux provision	500.00 €	Ch	76	Produits financiers	100.00€
Ch	042	Valeur comptable immobilisations cédées	10 000.00 €	Ch	77	Produits spécifiques	1 200.00€
				Ch	042	Op d'ordre	5 000.00 €
		TOTAL DES DEPENSES FONC.	1 230 521.34€			TOTAL DES RECETTES FONC.	1 230 521.34 €
INVESTISSEMENT – DEPENSES				INVESTISSEMENT - RECETTES			
Ch.	041	Op. patrimoniale	25 000.00€	Ch.	021	Virement de la sec. exploitation	111 621.34 €
Ch.	16	Emprunts et dettes assimilées	110 000.00€	Ch.	10	Immobilisations corporelles	102 037.16 €
Ch.	20	Immobilisations incorporelles	9 000.00 €	Ch.	13	Subventions d'investissement	194 217.05 €
Ch				Ch	040	Opérations d'ordres	5 000.00€
Ch.	21	Immobilisations corporelles	575 317.63 €	Ch.	041	Opération patrimoniale	22 000.00€
Ch.	23	Immobilisations en cours	100 421.60 €	Ch	16	Emprunt	120 000,00 €
001		SOLDE EXECUTION NEGATIF REPORTE	369027.34 €		1068	Déficit Invest 2024	633 891.02€
		TOTAL DES DEPENSES INV.	1 188 766.57€			TOTAL RECETTES INV.	1 188 766.57€

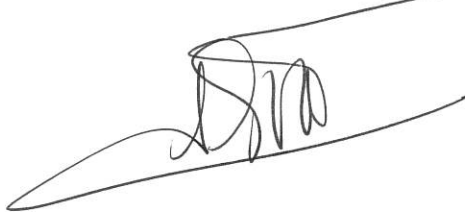
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés

ADOpte à l'unanimité le budget présenté pour l'année.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance / GISELE VIALLES



Le Maire / DANIEL BARTHES

